

# Etre âgé en l'an 2000 : évolution socio-économique

Autor(en): **Baur, Rita**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **43 (1985)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-139287>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Être âgé en l'an 2000 — évolution socio-économique<sup>1</sup>

D<sup>r</sup> Rita Baur,  
Prognos S.A., Bâle

On pourrait éprouver une certaine consolation en se disant que l'on a en fait l'âge que l'on ressent... Or il faudrait plutôt dire que l'on a l'âge que la société veut bien nous donner, ce qui serait, hélas, plus juste. Ou l'âge dans lequel la statistique nous classe, ce qui aurait une signification encore différente. Car les chiffres des statistiques ne sont finalement rien d'autre que l'expression des constatations faites dans la société. Cette manière de définir un âge dans le cadre social fait qu'à 55 ans, par exemple, bien que se sentant et étant effectivement à l'apogée de ses capacités mentales, on est considéré, par la société en général et par l'employeur en particulier, sur le déclin, au seuil de la retraite. A 65 ans, on peut être plus agile et en meilleure forme qu'un quadragénaire — mais pour la statistique on fait partie des «vieux».

Quelle est donc, selon les chiffres, l'évolution de la population âgée en Suisse?

L'ensemble de la *population résidante* atteindra son niveau le plus élevé vers le milieu des années 90 et comptera alors environ 6,4 millions d'habitants, c'est-à-dire 100 000 de plus qu'en 1980. Elle diminuera de nouveau lentement par la suite.

C'est dans la *structure de cette population* toutefois que des modifications importantes apparaîtront:

- En l'an 2000, il y aura vraisemblablement environ 300 000 enfants et adolescents de moins qu'en 1980 et, d'autre part le nombre des personnes âgées s'accroîtra d'environ 200 000.
- Exprimé en segments d'âges de population, cela revient à dire que la part des individus de moins de 20 ans, c'est-à-dire enfants et adolescents, décroîtra et passera de 28% à 22% environ et que celle des personnes de 65 ans et plus augmentera de 14% à 16% environ.

Passé l'an 2000, la part des individus âgés augmentera certainement dans des proportions plus grandes encore — elle constituera 20%, voire 30% de la population, selon l'accroissement de cette dernière.

En 1980, on pouvait encore compter 3 ½ personnes exerçant une profession pour un citoyen de 65 ans ou plus, en l'an 2000 il y en aura plus que 3 et 50 ans plus tard le rapport pourrait bien se détériorer encore et être 1:1.

---

<sup>1</sup> Conférence de l'assemblée ordinaire des délégués 1984 de Pro Senectute (traduction: J.-L. Delacour).

Le nombre des personnes très âgées, c'est-à-dire 80 ans et plus, augmentera lui dans une proportion plus élevée encore. Il passera d'environ 45 000 à 220 000 au moins, ce qui représente une augmentation d'un tiers environ par rapport à 1980.

Il est sans autre possible de calculer combien de maisons de retraite et assistantes sociales supplémentaires ces 200 000 ou 300 000 vieillards en plus nécessiteront. Il est possible également de calculer dans quelles proportions les charges sociales incombant aux individus qui exercent une activité lucrative augmenteront. Et il est important de le faire, mais à mon avis cela ne saurait suffire. En fait, nous nous trouvons, dans notre monde moderne, face à un phénomène entièrement nouveau que nous devons tout d'abord prendre en considération avant de discuter les détails d'une infrastructure.

Permettez-moi tout d'abord de citer encore quelques chiffres de statistique à ce propos:

- En 1900, à peine 200 000 individus de plus de 65 ans étaient encore vivants en Suisse, constituant une part de 6% seulement de la population. En 1950, cette part était encore inférieure à un demi-million d'individus et elle ne représentait que 10% de la population. Entre 1980 et l'an 2000, le million sera franchi et la part s'élèvera à environ 16% de la population.
- Ce qui est valable pour l'ensemble de la population, soit que pour la première fois dans notre histoire moderne la vieillesse prend une dimension nouvelle, est valable également pour chaque individu. L'espérance de vie n'a cessé d'augmenter durant les 80 années écoulées et continuera vraisemblablement de s'accroître encore. Un garçon né en 1900 pouvait espérer atteindre 50 ans à peine mais, né en 1950, il pouvait déjà entrevoir l'âge de 66 ans. Une femme âgée de 40 ans en 1900 pouvait espérer vivre encore 28 ans; en 1950, elle pouvait avoir une espérance de 35 ans supplémentaires et, en l'an 2000, de 40 ans.

En même temps, la durée de la jeunesse est devenue plus grande, c'est-à-dire que la période de temps consacrée à la formation scolaire et professionnelle s'est allongée. Cela signifie que les années non productives d'un individu représentent environ la moitié de toute sa durée de vie.

Aussi, je pense que la position que la population âgée occupait jusqu'ici dans la société n'est pas en rapport avec l'évolution de cette classe ni avec l'ampleur de signification qu'elle comporte tant pour l'ensemble de la société que pour l'individu <sup>2</sup>.

Quelle a été la position de la vieillesse dans la société jusqu'ici? Le tableau qui suit symbolise les divers groupes d'âge.

- *Enfance et jeunesse* signifient dans notre société: formation, préparation à une vie d'activité lucrative, notions d'avenir également, d'espérance.
- *Etre adulte* signifie: élever des enfants, avoir une profession, être productif, participer au produit national et acquérir aisance, avoir une activité officielle, occuper un rang.

---

<sup>2</sup> Sans tenir compte de la question du financement.

- *La vieillesse* apparaît de prime abord en combinaison avec «repos bien mérité», «détente après une vie d'activité professionnelle». Mais peu à peu on associe la vieillesse à des notions de consommation, de loisirs, voyages et autres de ce genre.

Il en ressort clairement que toutes les fonctions reconnues valables par la société sont associées à la jeunesse et à l'âge adulte, alors que pour la vieillesse aucune fonction digne de ce nom n'est reconnue. Cette situation était acceptable à des époques où la vieillesse était brève et effectivement un reste de vie après une longue et difficile période d'activité professionnelle ou de vie consacrée à la famille, mais elle devient problématique de nos jours et pour les temps à venir. Cette absence de fonction implique que la vieillesse est considérée comme une charge tant du point de vue individuel que social.

- Des enquêtes ont démontré que la plupart des individus ne veulent pas envisager objectivement leur vieillesse, mais plutôt la redoutent et tentent de conserver leur jeunesse, agissant en conséquence aussi longtemps qu'ils le peuvent.
- Il suffit de songer aux sujets de discussions sur la vieillesse de la collectivité et à la manière dont ils sont traités: il s'agit des charges qu'impliquent les rentes de vieillesse, leur financement et également des besoins en prestations sociales. Enfin bref, il ne s'agit pratiquement que de problèmes ennuyeux, que notre société doit résoudre pour la vieillesse. Un aspect positif de la vieillesse, c'est-à-dire un aspect qui pourrait présenter des avantages pour l'ensemble de la société, semble devoir être inexistant.

*Une vieillesse dépourvue de fonction peut être considérée comme une des caractéristiques d'une société dans laquelle tout est axé sur l'activité professionnelle.* Ralf Dahrendorf appelle cela une «*société industrielle*» et explique à ce propos: «La société industrielle est une société dans laquelle les divers aspects de la vie sont tous axés sur l'activité professionnelle. Elle pourrait être caractérisée par quatre tranches de vie: la tranche des études et de la formation à une extrémité, celle de la retraite à l'autre et, au milieu, la tranche du travail et du loisir. Un aspect typique de cette société industrielle est constitué par le fait que la formation est considérée comme formation destinée à répondre aux exigences de l'activité professionnelle. Typique également le fait que le loisir constitue le repos qui précède une nouvelle activité professionnelle. Et c'est une caractéristique de cette société industrielle également que la tranche de la retraite ne revête d'aspect autre que celui de la récompense bien méritée après une vie de dur labeur.»

J'aimerais ajouter à cela, finalement, qu'il est une caractéristique de la société industrielle aussi que l'homme n'est considéré pratiquement qu'en fonction de son activité professionnelle. En fait, tout l'ensemble de notre société est régi par une hiérarchie professionnelle.

Il n'existe certainement pas de remède à ces problèmes et pas de remède non plus capable d'être efficace en l'an 2000 déjà. J'aimerais cependant soulever *trois points de départ* dont deux peuvent être abordés de suite alors que le troisième, lié aux développements de la société, est à plus longue échéance.

Il importe premièrement de *s'opposer aux tendances de cessation prématurée de l'activité professionnelle*. Durant les cinq à dix prochaines années, une pression plus grande encore sera certainement exercée et le droit au travail des vieux sera mis en jeu contre celui des jeunes.

Une telle mise en jeu fera perdre de sa dignité humaine à la société. Et avec cela, on n'aura rien fait pour assouplir les conditions de l'âge de la retraite, alors qu'un tel assouplissement devrait se faire vers le haut et vers le bas, et être consenti par toute la société afin d'éviter toute contrainte psychologique. En Amérique, on a déjà atteint cet objectif: les fonctionnaires de l'Etat peuvent poursuivre leur travail après l'âge de 70 ans et dans l'industrie privée la limite de la retraite a été repoussée de 65 à 70 ans.

Un deuxième aspect est représenté par le grand nombre *d'activités importantes et utiles* qui existent mais que l'on n'entreprend pas, les moyens financiers n'étant pas disponibles. Plutôt que de longues explications, voici deux exemples:

- A Hanovre, un groupe de retraités s'est formé, employés de banque, spécialistes du fisc, économistes et autres professions semblables, pour offrir des conseils à ceux qui entament une carrière. En effet, le jeune individu ne saurait disposer des moyens nécessaires à l'acquisition d'une telle somme d'expérience. Les retraités apprécient cette possibilité de se rendre utiles grâce à leurs connaissances et les jeunes apprécient, eux, une aide particulièrement précieuse au moment où l'on édifie son existence.
- Dans d'autres régions, on a mis sur pied des systèmes d'observation de l'environnement dans le cadre desquels un grand nombre de volontaires recueillent des données ou signalent des dommages, permettant de disposer en tout temps d'informations appropriées et à jour sur la situation de l'environnement.

Il serait évidemment souhaitable que de tels exemples soient plus nombreux.

Je reviendrai plus tard encore une fois à la question «Que peuvent faire les personnes âgées pour la société?»

Troisièmement, et ceci ne peut se faire qu'à longue échéance, la position des personnes âgées ne pourra s'améliorer dans la société que si cette *société industrielle* elle-même se modifie. Cette modification doit comporter ces deux points:

- suppression de l'ordre rigide d'attribution d'activités professionnelles à certains groupes d'âge et
- levée de toute appréciation basée sur l'activité professionnelle.

On peut s'imaginer qu'à un moment quelconque après l'an 2000, la formation et le perfectionnement, le travail professionnel, l'activité que l'on s'est choisie et les loisirs se répartiront sur toute la durée de vie de 20 à 80 ans. On peut s'imaginer également que l'individu d'un âge se situant entre 30 et 40 ans réduira son engagement professionnel afin de disposer de plus de temps pour les enfants quitte, après cela, à travailler à plus de 100% durant quelque temps. Un système social de financement lui permettrait de disposer des fonds dont il pourrait avoir besoin momentanément. Un tel assouplissement associé à une collaboration générale engendrerait une nouvelle forme d'appréciation et d'estime que l'on peut d'ailleurs percevoir partiellement aujourd'hui déjà. On ne sera plus estimé seulement en raison de sa profession mais bien aussi par exemple pour une activité que l'on s'est assignée librement, un engagement social, une présence pour la famille. Et cette évolution ne se ferait en fait pas seulement en faveur des personnes âgées, mais bien aussi en faveur des femmes. A mon avis, le tout semble plus utopique qu'il ne l'est. Le désir grandissant d'un assouplissement, la réduction des temps de travail et le changement dans la vie active contribueront tôt ou tard à

une détente. Ce qui me semble important est que l'on prenne conscience du problème, que l'on en parle et que l'on continue d'en parler vraiment.

Même s'il ne fait aucun doute pour moi que le problème de base réside dans l'absence de fonction de la vieillesse et que la recherche de solutions doit constituer une des tâches essentielles pour la société durant les décennies à venir, il y a naturellement dans ce contexte de nombreuses questions, importantes dans le cadre d'une politique en faveur de la vieillesse. J'aimerais, en *deuxième partie*, traiter les points qui suivent.

- Les conditions générales et le cadre dans lequel les individus qui deviendront ou seront vieux en l'an 2000 seront-ils comparables à la situation qui existe de nos jours?
- Les individus âgés eux-mêmes seront-ils comparables aux individus âgés de notre temps?
- Et relever quelques conséquences pour les services sociaux.

Il est très probable que nous ne vivrons pas, en l'an 2000, dans des conditions radicalement différentes de celles de nos jours, car quinze années seulement nous séparent de cette époque. Il faut cependant reconnaître que certaines tendances ne sont pas sans signification.

Certains indices et certains aspects négatifs se dessinent dans le domaine de l'*évolution des agglomérations* et de la *répartition de la population sur le territoire*. A la fin de l'année passée, un article intitulé «La famille bâloise se compose d'une veuve» a paru dans le *Basler Zeitung*. Bien que ce titre paraisse excessif, il recèle une bonne part de vérité: les ménages d'une personne ont augmenté à Bâle de 50% de 1970 à 1980. Alors que précédemment il s'agissait essentiellement de jeunes individus qui venaient s'installer en ville et y vivre seuls, l'augmentation actuelle des ménages d'une personne est due à une population âgée. A Bâle en 1980, les habitants de plus de 65 ans représentaient 20% de toute la population, dans l'ensemble de la Suisse ils ne constituaient que 14% et dans le canton de Bâle-Campagne même 10% seulement. Bâle n'est qu'un exemple parmi d'autres de la situation des grandes villes en général. Depuis longtemps, les grandes agglomérations perdent leurs habitants, et tout particulièrement les familles jeunes. Si cette tendance d'émigration des ménages devait ainsi se poursuivre à l'avenir, il se pourrait bien que la part des individus âgés, par exemple de nouveau à Bâle, se situe en l'an 2000 à environ 35% ou 40%.

Les conséquences socio-économiques d'une telle évolution ne sont pas sans gravité: un besoin élevé en infrastructure destinée à la vieillesse et cela dans le cadre de revenus en impôts décroissants, un effritement des relations sociales entre générations et par conséquent une diminution des possibilités d'entraide.

L'évolution ne doit pas nécessairement être celle-là, car des contre-mesures peuvent sans autre être envisagées. Cependant le point de départ se trouve bien dans la politique de développement des villes. Voici de nouveau un exemple qui illustre combien une politique axée sur la vieillesse seule est insuffisante, trop tardive et ne parvenant qu'à amoindrir et non pas éliminer les inconvénients. Dans ce contexte, une politique qui serait en faveur de la vieillesse pourrait par exemple être celle qui serait également en faveur des familles, agissant de telle sorte que la ville demeure leur habitat.

Le *développement de la technique* a modifié notre mode d'existence dans des proportions extraordinaires. Actuellement, ce sont les nouvelles techniques d'information et de commu-

nication qui nous laissent entrevoir le plus de possibilités. Nous ne disposons pas d'un temps suffisant pour entrer dans les détails à ce propos.

Les problèmes et les risques relatifs aux objectifs importants des services sociaux sont évidents.

- Le recours à la technique implique certaines connaissances. Aujourd'hui déjà, le recours à la technique pour la réalisation d'œuvres d'entraide implique de nombreuses difficultés. Le résultat en est souvent une dégradation plutôt qu'une amélioration.
- Pour beaucoup d'êtres humains, la perte en aide et communication entre individus pourrait être bien supérieure au gain réalisé en information, accessibilité aux biens de consommation et prestations de service ainsi qu'auxiliaires techniques. Il existe un grave danger de la capacité d'entraide et de communication entre les individus soit en fait plutôt entravée par ces aides techniques.

Il ne faut cependant pas exagérer ces risques: en effet, les individus qui auront un certain âge en l'an 2000 ou plus tard seront déjà beaucoup plus familiarisés avec la technique et par conséquent bien moins dépourvus d'aide. Et il existe de nombreux signes encourageants nous permettant de penser que l'isolement entre les hommes ira plutôt en décroissant.

Et j'en arrive au troisième point, concernant l'environnement en l'an 2000, c'est-à-dire les *modifications dans la manière qu'ont les hommes de vivre et de se comporter ensemble*. En grandes lignes, on peut considérer l'évolution des quarante ou cinquante années écoulées comme une tendance vers la disparition de certaines relations sociales, vers l'isolement, le retour au cercle restreint de la petite famille. Certains signes permettent de penser que cette tendance est maintenant en train de se modifier. Il est significatif par exemple que nombre de jeunes gens d'aujourd'hui ne désirent plus quitter leur pays natal, qu'ils n'éprouvent plus ce besoin de rechercher l'endroit qui leur offrira les meilleures perspectives professionnelles mais qui, au contraire, choisissent souvent la profession qui leur permettra de demeurer et travailler dans leur pays natal. Un autre indice est fourni par exemple par la réapparition assez surprenante des fêtes de quartier et de village. Et un autre encore par la propagation d'initiatives de toutes sortes pour lesquelles les individus se rassemblent afin d'accomplir quelque chose en commun. Il en va de même pour les résidences en communauté de plus en plus nombreuses — surtout chez les jeunes. Etre, décider et agir ensemble — voilà ce qui pourrait en quelque sorte servir de concept à la nouvelle tendance. Et cette nouvelle tendance, en se développant, ne pourra certainement avoir que des répercussions positives sur l'intégration des personnes âgées.

- Par exemple, lorsque le quartier sera redevenu un espace de vie sociale et aura cessé d'être simplement «dortoir», c'est-à-dire que les contacts ne seront plus limités par des barrières sociales et de classes d'âge, mais se feront entre jeunes et vieux, universitaires et ouvriers, etc.
- Lorsque l'on sera disposé à se soucier davantage de son entourage social et de l'environnement, non pas dans le sens de la revendication, mais bien dans celui de l'engagement personnel en faveur d'une réalisation, on aura alors largement résolu le problème de l'entraide.
- Et il ne faut pas oublier non plus le mérite que l'engagement volontaire pour une tâche importante suscite.

## A quels changements dans les classes âgées doit-on s'attendre ?

J'ai déjà mentionné les changements survenus dans la structure des classes âgées en raison de l'augmentation des personnes d'un âge très avancé. En l'an 2000, le quart des personnes âgées sera constitué par des vieillards de 80 ans et plus, alors qu'en 1970 cette proportion était de 15% seulement. Cela signifie que le nombre des individus vivant seuls continuera d'augmenter, car parmi les vieillards 20% seulement vivent encore en couple. En outre, on comptera des femmes surtout puisqu'elles représenteront environ les deux tiers de cette classe âgée. Et à l'avenir également, ces individus âgés vivront généralement seuls, car on ne prévoit pas de retour au type de famille englobant plusieurs générations. On envisagera de moins en moins la pension pour personnes âgées; la résidence en communauté pour classes âgées ne pourra guère jouer un rôle important pour la prochaine génération d'individus âgés étant donné qu'un tel mode d'existence en communauté implique une certaine accoutumance.

Mais en plus de l'aspect de la structure démographique, il y a celui des *mentalités* et des *comportements*. En effet, le comportement d'individus âgés ne peut être dû seulement au nombre d'années, mais bien aussi aux expériences vécues. A tel point que l'on peut dire que chaque génération de vieillards est marquée différemment. Essayons de relever certaines différences entre les classes âgées à venir et celles d'aujourd'hui.

### — Aspect matériel de l'existence.

Le nombre de personnes âgées qui ont vécu dans un bien-être matériel ira en s'accroissant. Les habitudes d'économie encore très répandues de nos jours parmi les personnes âgées, leur réticence à s'offrir quelque chose, qui proviennent d'expériences qu'elles ont pu faire durant leur vie, se mettront à diminuer. Cela revêt de l'importance surtout en ce qui concerne les habitudes relatives à la prise en considération et au recours à des services existants. La sécurité matérielle pour la vieillesse s'améliorera sensiblement avec la mise sur pied du 2<sup>e</sup> pilier.

### — Mobilité.

Le fait à lui seul déjà que pratiquement chaque individu est aujourd'hui détenteur d'un permis de circulation et possède une voiture résulte dans de plus grandes possibilités de se déplacer pour les personnes âgées également.

### — Loisirs.

Les vieillards à venir, plus que leurs prédécesseurs, auront eu l'occasion de s'accoutumer aux loisirs. Ils seront des individus habitués à partir en vacances, en voyage, etc.

### — L'activité de la femme.

Un plus grand nombre de femmes devenant âgées laisseront derrière elles une existence d'activité professionnelle, ce qui revêt un aspect positif en ce sens que cette activité leur aura procuré un certain degré d'indépendance et d'assurance. Mais un aspect négatif aussi, car le passage à la retraite sera pour ces femmes tout aussi difficile que pour de nombreux hommes.

### — Niveau de formation.

Par suite de l'élévation de ce niveau, le nombre de personnes âgées n'ayant reçu qu'une simple formation scolaire ira également en diminuant.



— Droit et prise de conscience.

De manière générale, on peut constater que l'attitude, plutôt résignée, que l'on avait de se conformer à un ordre établi diminue, ce que l'on pourrait taxer d'aspect négatif si l'on associait à cela la notion de «revendication». Mais cette attitude revêt plutôt un aspect positif en ce sens que les individus prennent plus largement conscience de leurs possibilités et de leur champ d'action.

Globalement, il en ressort qu'une nouvelle catégorie d'individus âgés, plus actifs, plus indépendants, plus conscients d'eux-mêmes, est née, catégorie qui n'a pratiquement plus de similitude avec la notion de personnes âgées prises en charge que l'on avait jusqu'ici.

Pour terminer, je tenterai d'esquisser quelques-unes des *conséquences* de ces modifications quantitatives et qualitatives de la classe âgée dans une politique en faveur de la vieillesse. Je ne pourrai pas m'étendre sur les questions importantes de la modification des prestations sociales, telles qu'elles figurent dans «Leitbild 81», mais soulever seulement certaines questions inhérentes au problème.

1. En plus de la prise en charge, qui continuera naturellement d'être nécessaire, la promotion de l'initiative individuelle et des services en faveur de la société doit retenir toute l'attention que son importance mérite. En exagérant quelque peu, on pourrait dire qu'à l'avenir la question «Qu'entreprend la société en faveur de la vieillesse?» devrait être remplacée par cette autre question «Que font les individus âgés pour la société et pour eux-mêmes?».

Je n'ignore pas qu'en disant cela je porte de l'eau au lac car la promotion de l'initiative individuelle constitue un des principes de Pro Senectute. Et pourtant j'aimerais tenir encore quelques propos relativement aux tâches sociales importantes déjà mentionnées, qui demeurent en suspens en raison de l'absence des fonds nécessaires. Je pourrais par exemple facilement me représenter des gens âgés participant à l'étude des aspects de la vieillesse. Non seulement l'étude de base interdisciplinaire, mais souvent aussi celle des principes importants d'une planification sur le plan communal font défaut. On ne dispose fréquemment ni d'une vue d'ensemble appropriée des moyens, de la capacité et du champ d'application des divers services sociaux, ni d'un aperçu des besoins locaux et de la manière d'y répondre. Pourquoi donc de tels travaux de planification ne pourraient-ils pas être entrepris par des personnes âgées elles-mêmes? Par exemple un groupe de pensionnés, spécialistes ou non. Un autre exemple consiste dans la planification de quartiers et leur aménagement: la définition des besoins des habitants du quartier concernant par exemple la circulation, les aires de jeux, etc., l'élaboration des projets, puis la réalisation pourraient très bien former un ensemble de tâches auxquelles les habitants âgés du quartier pourraient participer. Ou les conseils: nous en aurons besoin, la vie devenant de plus en plus compliquée, d'une part, et les hommes de plus en plus exigeants, d'autre part. Pourquoi des individus âgés ne seraient-ils pas chargés par exemple de conseiller et aider dans la recherche de logis pour vieillards? Pourquoi des personnes âgées n'ouvriraient-elles pas un «bureau de consultation», puisque l'on n'ignore pas qu'un besoin d'être conseillé équivaut souvent à un besoin de parler.

Et à part cela — qu'est-ce que les personnes âgées pourraient entreprendre pour elles-mêmes?

Posée de cette manière, la question peut sembler bizarre, car en effet la plupart des personnes âgées s'occupent déjà d'elles-mêmes et beaucoup d'entre elles s'occupent d'autres également. Et cependant il y aurait ici beaucoup à améliorer encore dans le sens de l'édification d'un réseau d'entraide. Une entraide qui ne se ferait pas seulement entre vieux, mais bien aussi qui proviendrait des vieux pour les jeunes et des jeunes pour les vieux. Je pourrais aisément me représenter une association sur un plan local, ou dans le cadre d'un quartier, à laquelle chacun, aussi longtemps qu'il le peut, consacrerait une partie de son temps. Un groupe responsable veillerait à ce que la volonté d'aider puisse résulter dans la satisfaction du besoin. Une telle communauté serait à même également de venir en aide et de prendre en charge les vieillards qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins.

2. Toute une série de tâches et de prestations d'organisations sociales ou d'organisations en faveur de la vieillesse passeraient en d'autres mains.

De nombreuses organisations, sociétés, clubs invitent les personnes âgées, par des offres spéciales, à s'intéresser à un sport, faire des voyages, suivre des cours, etc. Les propositions commerciales augmenteront parallèlement aux prestations des organisations de caractère social, voire entreront en concurrence avec elles. Dans de nombreuses villes allemandes, il existe déjà une sérieuse concurrence entre «Essen auf Rädern» (repas véhiculés) de la Croix-Rouge et d'autres institutions de bienfaisance et des entreprises commerciales de livraison à domicile. Plus les services sociaux seront rentables moins les offres commerciales auront de chance d'aboutir. A long terme, cela signifie que ces organisations se retireront de nombreux champs d'activité dans lesquels elles sont encore occupées aujourd'hui.

3. Il est possible que certaines tâches du domaine des services se réduisent parallèlement au renforcement de certaines autres dans des secteurs différents.

L'esprit d'initiative et d'entreprise, le sens de la promotion et les conseils d'origine privée gagneront en importance. Une véritable banque des idées et de la communication se créera.

Des conseils et des informations appropriés feront le «bénéficiaire» devenir «utilisateur» et la communication des moyens offerts jouera un plus grand rôle. Ces dispositions devront être complétées d'un dépistage des lacunes et d'une orientation intelligente de l'offre.

La représentation et la protection des intérêts des classes âgées impliqueront, plus encore qu'elles ne le font aujourd'hui, une politique cohérente de l'ensemble de la société et non pas seulement une politique axée uniquement sur la vieillesse.

